

Direction Départementale des Territoires

Service Espace Rural Risques et Environnement Bureau des Milieux Aquatiques Le 4 septembre 2023

Tél: 05 55 61 20 40

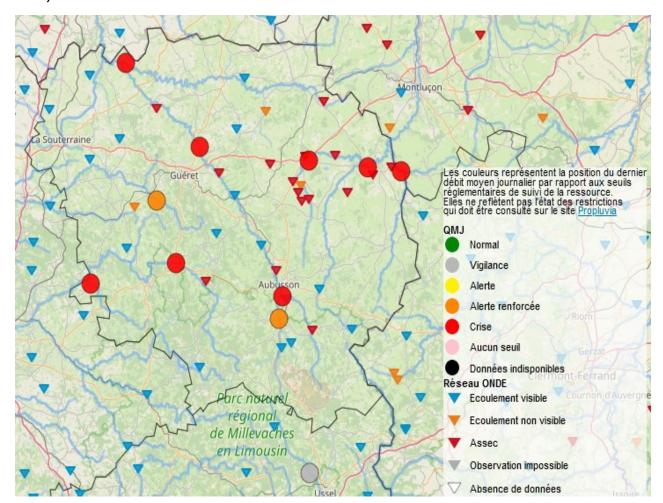
Courriel: ddt-serre-bma@creuse.gouv.fr

1

Bilan hydrologique de suivi de la sécheresse en Creuse au lundi 4 septembre 2023

1 Suivi des stations hydrométriques

A) Carte des stations suivies :



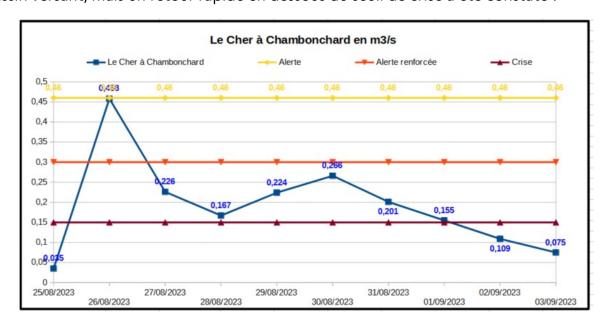
B) Évolution des débits et franchissement des seuils

Le relevé du réseau ONDE réalisé le 23 et 24 août montre une baisse marquée des débits

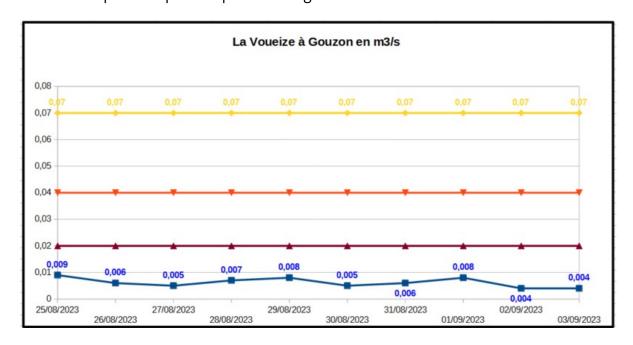
des petits cours d'eau avec de nombreux cours d 'eau en situation d'assec et une tendance générale à la baisse.

Pour les grands cours d'eau du département, au 4 septembre 2023, 6 stations sur les huit surveillées des bassins versants de la Creuse amont, aval et du Cher sont en situation de crise. Les 2 autres stations sont sous le seuil d'alerte renforcée se reprochant du seuil de crise. La Vienne est également en situation de crise pour les deux stations situées en Creuse et la Diège fait exception en restant au dessus des seuils mais proche du seuil d'alerte.

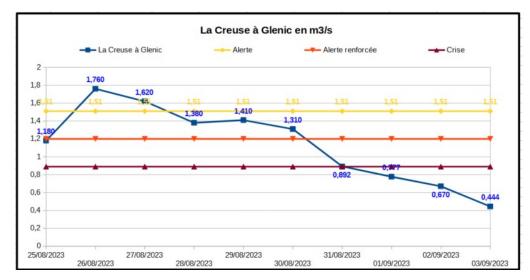
Le Cher a connu des épisodes orageux qui ont temporairement remonté les débits sur ce bassin versant, mais un retour rapide en dessous du seuil de crise a été constaté :

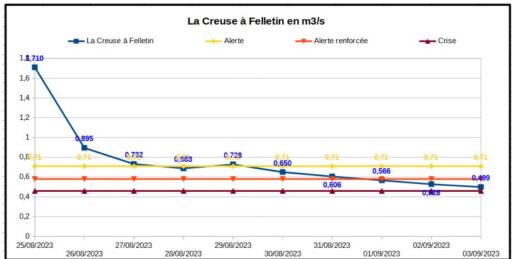


La Voueize n'a pas marqué les épisodes orageux et est restée sous le seuil de crise :

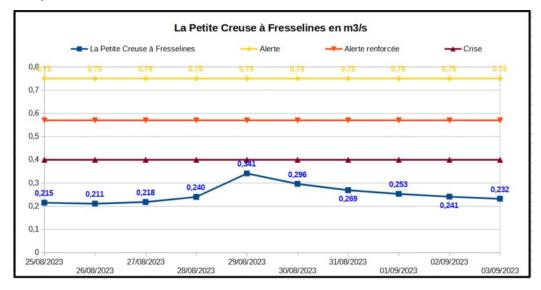


La Creuse est passée sous le seuil de crise à Glenic et le tangente à Felletin :

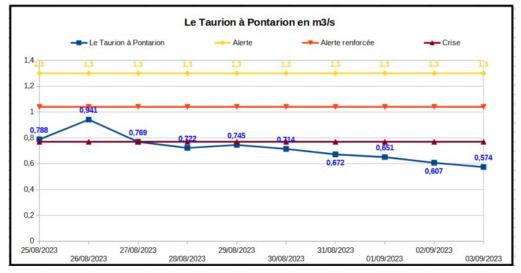


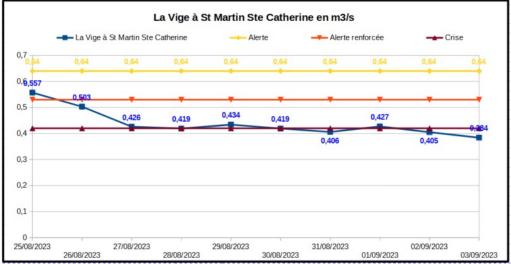


La Petite Creuse est restée sous le seuil de crise malgré les averses qui ont peu marqué son débit (petite hausse le 29 août) :

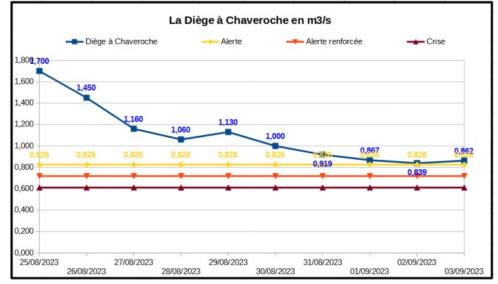


Le bassin versant de la Vienne est passé sous le seuil de crise sur les deux stations du Thaurion et de la Vige malgré les quelques averses qui ont arrosé ce bassin versant :





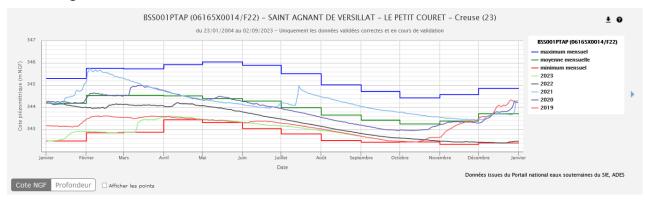
Enfin, le bassin versant de Diège (Dordogne amont) au sud-est du département est le seul bassin versant qui n'est pas en situation de crise, toutefois son débit est proche du seuil d'alerte et devrait le franchir rapidement à défaut de pluies :



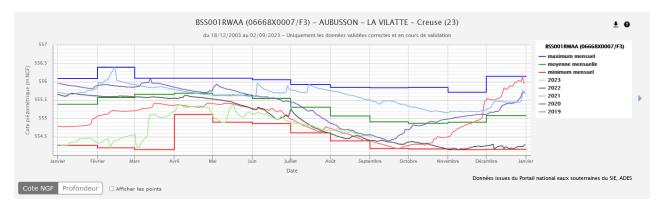
2 Suivi des stations piézométriques

Les stations piézométriques sont globalement à la baisse malgré les averses régulières qui ont arrosé le département ces dernières semaines. Certaines stations restent encore à des niveaux très bas sans franchir de niveaux historiquement bas :

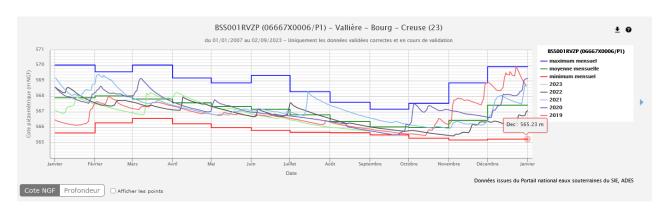
À Saint-Agnant-de-Versillat :



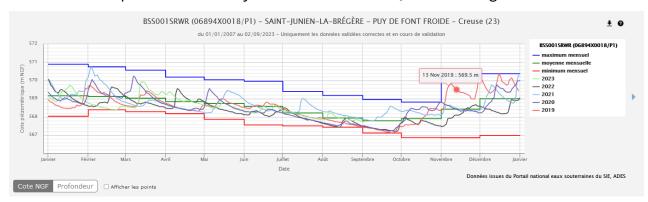
et à Aubusson:



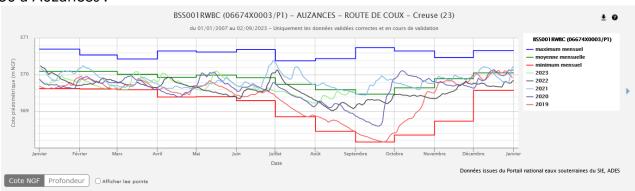
À Vallière:



Et d'autres sont proches de la moyenne comme à Saint Junien-la-Bregère :



ou à Auzances:



D'autres stations sont dans une situation intermédiaire entre la moyenne et le niveau bas comme à Sainte-Feyre :



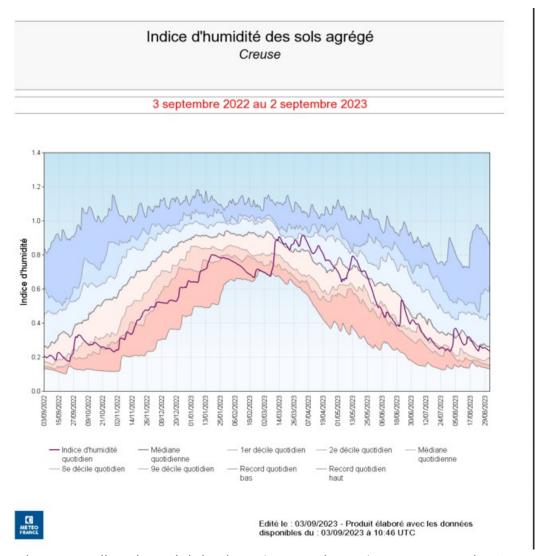
ou Gouzon:



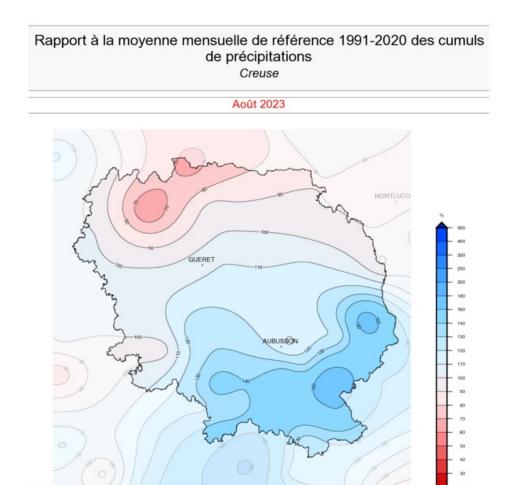
Globalement, le niveau des eaux souterraines est en vidange plus ou moins marquée, ce qui se traduit largement sur le débit des cours d'eau qui, malgré les pluies qui ont traversé le département, ne parviennent pas à maintenir un niveau correct des débits des cours d'eau.

3 Point météo

L'humidité des sols est proche de la moyenne. Les pluies régulières des dernières semaines a permis ce maintien à un niveau correct :



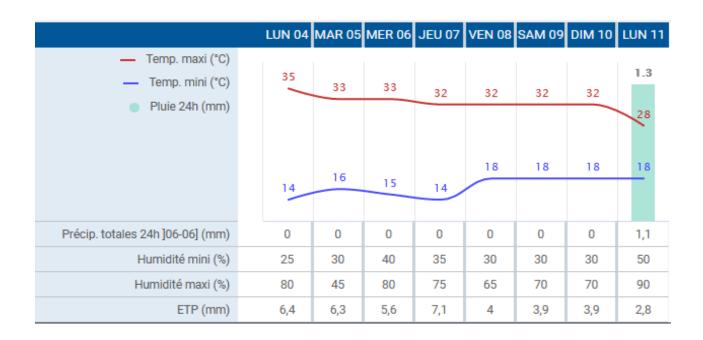
La carte des anomalies de précipitations (page suivante) montre que la Creuse a été plutôt favorablement arrosée sur une moitié sud, mais la partie nord du département connaît un déficit faible avec localement au nord-ouest une zone plus marquée par ce déficit.



Les prévisions pour la semaine à venir donnent un temps exceptionnellement chaud pour la saison, sans perspective de pluies.

Edité le : 03/09/2023 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 03/09/2023 à 09:33 UTC

Les prévisions pour la station de La Saunière sont représentatives du département :



4 Point AEP:

Les remontées des unités de gestion de l'eau sont sollicitées chaque lundi et le bilan est fait le mardi. Aussi, sous réserve des dernières informations à venir, il est noté qu'à ce stade, il n'existe pas de situation pouvant amener une rupture de service.

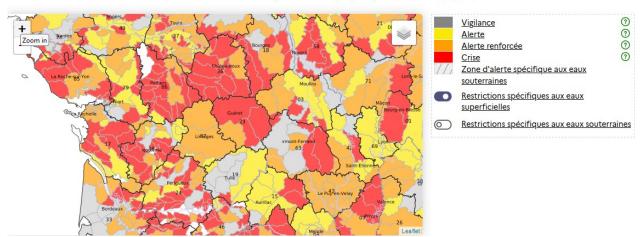
Le bilan des remontées au 29 août indique que 5 UGE se sont déclarées déficitaires vis à vis de leur ressource principale :

- UGE de la CAGG:

- Guéret : La commune est déficitaire sur ses captages d'environ 600 m³ et utilise le captage de la Gartempe (un arrêté de dérogation pour prélever sous le débit réservé de 170 l/s a été pris au vu de la situation tendue).
- Saint Éloi : une interconnexion est ouverte pour compenser le déficit de la ressource propre.
- Saint Yrieix-les-Bois : Ressource légèrement déficitaire, apport ponctuels de l'usine de secours de Beaumont (ressource alternative de secours sur plan d'eau réservoir)
- Sainte Feyre : environ 100 m³ par jour sont apportés pour compenser le déficit de la ressource propre depuis l'interconnexion de Guéret.
- Maison-Feyne : captages déficitaires pour assurer tous les besoins de l'entreprise Chavegrand qui réduit son prélèvement sur le réseau en conséquence.
- Lavaveix-les-Mines : achat d'eau au SIAEP d'Ahun pour compenser le déficit de la ressource propre.
- Aubusson : la commune s'est déclarée déficitaire, mais c'est une situation permanente via un achat d'eau au SIAEP de la Rozeille toute l'année.

5 Situation des départements voisins :





Pour les départements au nord de la Creuse (et donc en aval des bassins versants de la Creuse et du Cher) la situation est similaire à celles des bassins correspondants sur le département : c'est le niveau de crise qui est activé sauf pour le Cher dans l'Allier qui reste en vigilance renforcée (mais repasse en crise dans le Cher).

À l'ouest, sur le bassin versant de la Vienne, la Haute-Vienne a souhaité maintenir à ce stade le niveau d'alerte renforcée et au sud-est du département sur la Diège la situation est meilleure avec un niveau d'alerte déclenché.

6 Conclusion:

La situation hydrologique du département est mauvaise avec une situation de crise sur une grande partie du territoire. De plus, il est attendu une météo chaude et sèche au moins pour la semaine à venir.

Aussi, il est proposé de maintenir le niveau de crise sur les bassins versant de la Creuse et du Cher et de faire évoluer les niveaux en crise pour le bassin versant de la Vienne et en alerte pour le bassin versant de la Diège.

Proposition d'évolution des seuils de restriction en vigueur sur le département :

BV Creuse amont	Crise
BV Creuse aval	Crise
BV Cher	Crise
BV Vienne	Crise
BV Dordogne	Alerte

Proposition de niveau de restrictions jusqu'au mercredi 18 octobre 2023 (date du prochain CRE, vendredi 13 octobre) :

